



**Vous écrivez ou vous parlez d'environnement,  
Vous souhaitez rencontrer des confrères,  
Vous voulez enrichir vos connaissances et mieux saisir les enjeux :  
Rejoignez l'AJE !**

Chère consœur, cher confrère,

Votre activité de journaliste vous amène régulièrement ou ponctuellement à traiter des thèmes liés à l'environnement. Nous nous croisons parfois lors de conférences de presse et d'expositions. Par votre activité professionnelle, vous êtes directement concernés par notre association. Nous vous la présentons en quelques mots :

L'Association des journalistes de l'environnement (AJE), créée en 1994, regroupe de nombreux journalistes de la presse grand public et spécialisée, écrite et audiovisuelle. Outre sa vocation à favoriser la convivialité, l'AJE a pour but premier de renforcer la compétence professionnelle de ses membres et donc de participer à l'amélioration de l'information qu'ils diffusent.

Dans tous les domaines, les journalistes consciencieux doivent faire le tri, hiérarchiser, vérifier et recouper les informations. Cette mission, déjà difficile en général, est de plus en plus délicate en matière d'environnement. Du fait de la multiplicité des compétences à acquérir, le journaliste spécialisé dans ce domaine peut être amené à faire des erreurs d'interprétation.

A l'AJE, nous considérons que cette situation n'est pas une fatalité. Le journaliste a le devoir de se former en continu pour mieux traiter l'information. De la recherche académique aux impressionnantes innovations technologiques, du droit à l'épidémiologie, de la physico-chimie à l'écologie générale, des échanges économiques au développement durable, chacun de ces domaines est vaste et nécessite des points de repère. Sans prétendre égaler les spécialistes, nous devons acquérir des connaissances de base pour aiguiser l'esprit critique, éviter les erreurs et tendre vers le plus d'objectivité possible.

Aussi, l'AJE s'est créée avant tout pour renforcer les compétences des journalistes et la qualité de l'information dans un domaine aussi étendu.

**Pour y parvenir, l'AJE organise :**

- des petits déjeuners réguliers avec des personnalités du monde de l'environnement
- des journées de formation avec des organismes spécialisés
- des voyages d'études
- des partenariats avec les acteurs non journalistes intéressés par l'environnement, membres du Club des Amis de l'AJE

- des rencontres conviviales entre les journalistes et les membres du Club des Amis de l'AJE, autour de dîners informels destinés à débattre de l'actualité de l'environnement (revue de presse des sujets les plus débattus), d'une fête annuelle... et d'autres actions auxquelles je vous propose de réfléchir ensemble.

**Elle dispose :**

- d'un espace d'échanges et de débats à Paris (salle du Conservatoire du Littoral) ;
- d'un site web ;
- d'un annuaire ;
- d'un secrétariat ;
- d'un bureau de 8 membres, en charge d'une partie de l'animation de l'association, l'option pour un simple membre de proposer une conférence même s'il ne fait pas partie du bureau étant l'un des nouveaux axes de cette année.

Seule association de son domaine parfaitement indépendante des partis, des médias, des industriels ou des prestataires de service du monde de l'environnement, transparente sur ses financements, l'AJE n'a pas de finalité commerciale ou politique.

Rejoignez-nous !

Le bureau de l'AJE

Bien sincèrement.

Valéry LARAMÉE DE TANNENBERG

Président de l'AJE